



La Rochelle, le 14 décembre 2011

BILLET D'HUMEUR SYNDICAL N°16

## ***INQUIETUDES ! SABORDAGE STATUTAIRE ANNONCÉ ?***

La SNOP/SNPAM/CGT ne trempera pas sa plume dans l'encrier de l'Administration, le dernier projet de nouvelles grilles indiciaires des Officiers de Port adjoints diffusé sur les ondes portuaires ne reprend aucune des réflexions et revendications CGT concernant la mise en place du nouvel espace statutaire.

Les voies d'eau sont nombreuses : absence de troisième grade et d'évolution de déroulement de carrière, ouverture par le bas mais aucune sortie par le haut, indice sommital inférieur à l'ensemble de la catégorie B.

Si certaines peuvent être aveuglées, d'autres causeront à terme la perte du navire « Officiers de Port adjoints », le conservatisme dans l'atypisme est inquiétant pour l'avenir de notre corps.

Il est grand temps d'ouvrir vos yeux, un corps isolé sans passerelle avec un recrutement faible est voué à l'extinction !

Le rapport sur l'audit portuaire préconisant le statu quo fixe des pistes de réflexion, s'en détacher serait la mauvaise route qui conduirait aux écueils.

La volonté du SNOP/SNPAM/CGT se situe en dehors des animosités syndicales sans calcul de prospectives. La demande d'un corps unique de catégorie « A » par la CGT est bien antérieure à 1981, d'ailleurs nous avons manqué à virer faute de circonstances favorables. Le chambardement statutaire était l'occasion d'assainir notre position instable, le corps unique était la solution adaptée.

Plusieurs routes sont possibles, entre loxodromie et orthodromie la plus sûre est celle qui évite les icebergs. La SNOP/SNPAM/CGT ne souhaite pas suivre celle du TITANIC.

La CGT ne cautionnera pas le maintien de l'atypisme du corps des Officiers de Port adjoints, nous refusons de nous enfermer dans une posture dogmatique, avec un képi comme coiffure, sans aucune perspective pour l'avenir.

C'est pourquoi : Le sabordage de l'âme devrait être enseigné dans les écoles de marine (Olivier Weber) et nous ne pouvons l'accepter.

Les secrétaires généraux de la Section Nationale des Officiers de Port SNPAM CGT

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION DE LA MER C.G.T.  
34 allée du sable 33470 GUJAN-MESTRAS

Syndicat Officiers de Port CGT Terre Plein de la Citadelle Port 3957 76 600 LE HAVRE



Tél : 02 32 72 75 61 Email: [snop.snpamcgt@gmail.com](mailto:snop.snpamcgt@gmail.com)

Site internet: <http://www.officiersdeport-cgt.fr>